



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 17 septembre 2019

Ouverture de la séance à 20h

Absents excusés : Céline DESMONTEX donne pouvoir à Delphine GAIFFE ; Daniel REMUSAT donne pouvoir à Thierry COURQUET ; Jean IWASINTA donne pouvoir à Daniel GRANJON ; Dominique MOREAU donne pouvoir à Patrice ZERBIN ; Sandrine BITARD

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

Lecture des délibérations du 16 juillet 2019

1° - REMERCIEMENTS

- Paul BOILLON remercie la municipalité pour la subvention qui lui a été accordée dans le cadre des championnats d'Europe senior mixte d'ultimate, en Hongrie, où il termine vice champion d'Europe de Freevol Ultimate; ainsi que des championnats du monde U24 où son équipe termine à la 14^{ème} place.
- Marine ROLIN remercie la municipalité pour la subvention qui lui a été accordée dans le cadre des championnats d'Europe féminine U20 de Freevol Ultimate, en Pologne, dans lesquels elle a acquis la médaille d'or.

2° FINANCES

- **DM2 :**

Révision des Tarifs Communaux

- **Pierre des carrières communales :** le prix de la pierre Mairot augmente de 22,21€ les 1000 m³ soit une augmentation de 2,76%
- **Centrale béton** de Combe André : la redevance annuelle augmente de 79,87€ soit une augmentation de 2,76%.
- **les tarifs de la Poste :** la redevance annuelle augmente de 23€ soit une augmentation de 2,26%
- **Loyer Alliance Connectic :** il augmente de 6,58€ soit 2,15% dans le cadre de l'installation de la station WIFIMAX au lieu dit la Prusse.
- **Loyers TDF**
 - Site du stade : il augmente de 60,94€ soit 2%
 - Site du Champs Larnier : il augmente de 65,61€ soit 2%

Révision des Loyers :

- **Appartements :** Basée sur les indices des 2 premiers trimestres des années n-1 et n-2, l'augmentation au 1^{er} janvier sera de 1,6118%.

- **Salle Polyvalente** : Les locations salle polyvalente avec cuisine, seront augmentées en 2021 de 2% à partir des loyers 2019. Le prix de la vaisselle dans le cadre de son remplacement est fixé sur le prix réel de notre fournisseur à partir d'un devis présenté au cours du semestre de l'année n-1.
- **Cimetière** :
 Tarifs des concessions et cases columbarium 2020 :

- concession simple	50€	durée 30 ans
- concession double	100€	durée 30 ans
- emplacement columbarium	850€	durée 30 ans
- emplacement cave urne	850€	durée 30 ans

 Sans modification par rapport à 2019
- **Locations diverses**
 - Local de distillation : il passe de 26,07€ par jour à 26,49€ par jour
 - Droit de stationnement pour ventes occasionnelles : il passe de 36,20€ à 36,78€ par jour
 - Droit de stationnement pour ventes régulières : il passe de 112,82€ à 114,64€ par an multiplié par le nombre de jours de vente par semaine.
 Ces différents tarifs suivent l'augmentation basée sur l'indice de référence, elle est de 1,6118%
- **Mise en place d'un emprunt de 150 000 €** :
 Un emprunt de 150 000€ à taux fixe de 0,95%, sera mis en place auprès de la Caisse d'Epargne pour une durée de 15 ans. Les échéances de 10 776,76€ seront constantes à partir du 25 octobre 2020.
- **FPIC 2019**
 La valeur du FPIC, est en baisse par rapport à 2018 il se situe à 28 228€.

3° TRAVAUX NEUFS / ACHATS

- **Enfouissement des réseaux secs Grande Rue** :
 L'estimation du cout d'enfouissement des réseaux secs s'élève à 311 700€ dont 182 000€ TTC restent à la charge de la commune. Celle-ci demande l'inscription de ces travaux au SYDED pour 2021 et 2022. La municipalité s'engage à inscrire le crédit nécessaire au budget primitif 2021 et demande au SYDED d'assurer la maîtrise d'ouvrage.
- **Enfouissement des réseaux secs Rue de l'Europe** :
 L'estimation du cout d'enfouissement des réseaux secs s'élève à 608 500€ dont 386 500€ TTC restent à la charge de la commune. Celle-ci demande l'inscription de ces travaux au SYDED pour 2021 et 2022. La municipalité s'engage à inscrire le crédit nécessaire au budget primitif 2022, et demande au SYDED d'assurer la maîtrise d'ouvrage.
- **Agence postale** :
 L'inauguration des nouveaux locaux et de l'ilot numérique aura lieu prochainement.

4° FORETS

- **Point sur l’Affouage :**

Le prix du stère de bois dans les coupes affouagères sera maintenu à 11€ pour la saison 2020-2021.

Les ventes de bois sur pied : Les ventes de coupes de bois aux forestiers ont été catastrophiques en juillet. Les parcelles 15,38, 39, n’ont pu être vendues. 7813€ ont été encaissés sur une estimation de 50 000€.

- **Visite et réunion Forêts :**

Elle se déroulera le lundi 7 octobre de 15h à 19h

5° JEUNESSE. SCOLAIRE. PERISCOLAIRE

- **CR de la commission Enfance et Jeunesse du 2 juillet**

- **Elémentaire**

Les Effectifs : Cette année, l’école élémentaire accueille 128 élèves répartis en 6 classes :

26 élèves en CP

20 élèves en CE1

26 élèves en CE2

20 élèves en CM1

20 élèves en CM2

16 en CM1/CM2

Travaux : Seul des travaux d’entretien ont été réalisés cet été ; coupe d’un tilleul et réalisation d’une table par les services techniques, elle a été investie dès le 1^{er} jour d’école ; coupe des thuyas.

Actuellement, ont lieu les évaluations nationales des CP et CE1. Le cycle de piscine a commencé ainsi qu’un projet « Doubs rivière » avec des déplacements sur le terrain qui se fera sur plusieurs séances.

Un projet d’élections des parents d’élèves se faisant uniquement par correspondance est à l’étude, une réunion de conseil d’école extraordinaire se fera jeudi prochain.

- **Maternelle :**

L’école maternelle a perdu une classe cette rentrée avec un accueil de 55 élèves.

27 élèves dont 15 PS et 12 MS dans une classe

28 élèves dont 7 MS et 21 GS dans l’autre.

Durant les vacances, les robinets de l’ensemble de l’école ont été changés pour un budget de 4000€ et quelques travaux d’entretien dans la cour (coupe des arbres morts) ont été réalisés pour la sécurité des enfants.

- **PERISCOLAIRE**

CR de la commission Enfance et Jeunesse du 2 juillet

- **Fréquentation :** la moyenne est de 14 enfants le matin, 60 à midi, 22 le soir.

- **Vacances :** l’ouverture du centre a été demandée les 2 semaines des vacances de février, ce qui représenterait 20 enfants.

- **Tonneaux :** Les enfants sont contents d’avoir décoré les tonneaux du Comité des Fêtes.

- **Culture** : Les enfants fréquentent la bibliothèque tous les mois.
Le salon de l'ADEC se déroulera en octobre à Voujeaucourt.
Lucie Belon, illustratrice présente son travail aux enfants du périscolaire.
- **Projection 2019-2020** : Des problèmes de chaleur ont eu lieu en juin, nous attendons un rapport énergie sur le local pour envisager des solutions.
- **Projets ADO** : Les jeunes viennent beaucoup moins à la MDJ ; des activités diverses ont été réalisées.

6° PERSONNES AGEES

- **Démarche Personnes Agées et Jeunesse**

Les activités appréciées aussi bien par les enfants que par les seniors continuent, avec des thèmes saisonniers (recette autour de la pomme, décorations de Noël, carnaval). Une séance est réalisée dans chaque période scolaire.

7° PERSONNEL :

Le mariage de Stéphane PHILIPPE avec Géraldine sera célébré le samedi 2 novembre à la mairie de Mathay

8° C C A S

- Le matériel qui se trouve dans le local du CCAS au rez de chaussé de la mairie va être déménagé pour intégrer le local des « Paniers Solidaires » à Baulieu. Celui-ci ouvrira le 10 octobre.
- A partir du 1^{er} décembre, suite au départ de Nadia, les permanences du CCAS seront réalisées par Françoise SCHNEUWLY le mardi de 9h à 11h, et le jeudi de 16h à 18h.

9° ANIMATION CULTURE

Expo peinture : Elle se déroule dans la salle polyvalente les samedi 20 et dimanche 21 septembre.
Le prêtre Thierry DUBRET exposera des tableaux des églises environnantes.

10° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT

Energies

Une réunion publique d'information sur l'énergie photovoltaïque aura lieu le vendredi 25 octobre à 20 heures salles de la mairie. On nous expliquera le pourquoi du photovoltaïque, son principe, l'impact sur l'environnement, les différentes configurations, la durée de vie, la filière de recyclage, les aides financières et enfin un exemple concret de réalisation.

Les Champs magnétiques

Une contestation nous a fait relever les champs magnétiques de la ligne 225 000 volts en septembre 2011 au niveau du lotissement du champ de l'Épine, celle-ci s'est révélée négative. Une nouvelle contestation sur la 2^{ème} ligne 225 000 volts qui traverse le Hameau de Lucelans, nous a fait réaliser un relevé vendredi 13, qui a donné des résultats similaires à ceux de 2011 sur le village. La seule différence que nous avons observé entre les 2 lignes, c'est l'effet grésillement qui est causé par des irrégularités de surface du câble (poussières, éraflures, défauts divers). Ce grésillement était presque nul près des sablières.

Les relevés de champs magnétiques au niveau de Lucelans sont de 1,0439µt (micro tesla) sous la ligne, 0,56µt à 25 mètres. La limite admissible par notre corps est de 100µt.

La Fontaine place de l'église :

Une réactualisation du devis de 2007 a été demandée à la « SARL art de pierres ».

11° ETAT :

- **Dépôts sauvages de déchets :**
- **Projet de loi : Engagement et Proximité**

12° P M A

- **Le Cout de l'eau :**
Rapport 2018 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'Assainissement collectif et non collectif. Vous trouverez les différents rapports sur le site www://agglo-montbeliard.fr
- **Schéma de Cohérence Territoriale du Nord Doubs**
Suite à la stabilisation de la population, le document d'orientation du PLH en cours d'élaboration préconise les objectifs suivant pour la période 2020-2025 ; construction de 28 logements neufs, et remobilisation de 4 logements dans le parc existant.
- **Attribution de compensation**
Prévue au pacte financier et fiscal de solidarité 2019, l'attribution de compensation prise en charge par PMA au titre du SDIS s'élève à 32 279,40€.

13° DIVERS

- **Projet Eolien des 3 cantons**
Dans le cadre de l'enquête publique sur l'installation de 6 éoliennes sur les communes de Colombier Fontaine, Ecot, Etouvans, un cahier d'enquête publique est consultable en mairie ; le conseil municipal appelé à formuler un avis sur ce projet, a donné un avis positif à l'unanimité moins une abstention.
- **E P F : Modification du règlement intérieur**
L'établissement Public Foncier du Doubs a changé d'appellation, il s'appelle désormais EPF BFC (Bourgogne-Franche-Comté). Le refus de reconnaissance de la nouvelle appellation entrainerait le remboursement par la commune de la somme investie par celui-ci dans le cadre de l'opération 201 (achat des terrains pour le parcours détente près de la salle polyvalente).
- **Réunion P P N S (Programme National Nutrition Santé)**
Une matinée d'échanges dans le cadre du projet régional de santé vous est proposée le mardi 8 octobre de 9h à 12h30, salle Jean Marie Seveyras, 13 rue Buffon, à BETHONCOURT, (à coté du CCAS)
- **Pharmacie**

Un agrandissement est prévu à la pharmacie du village, avec un parking prévu de chaque côté de la route.

- **E2C Nord Franche Comté**

L'activité du site école situé à Grand Charmont est transférée au siège de l'association à Belfort.

Les stagiaires de l'agglomération de Montbéliard seront accueillis au 10 rue de Londres à Belfort.